



**S'OPPOSER**  
*et proposer!*

## **Abrogation des décrets de Robien L'action continue**

### **21 MAI : L'INTERSYNDICALE ECRIT AU NOUVEAU MINISTRE X. DARCOS**

Depuis plusieurs mois, l'intersyndicale rassemblant la quasi-totalité des syndicats enseignants du second degré et représentant plus de 99% des personnels, est dans l'action contre les textes modifiant les décrets statutaires et les décrets de 50 organisant le service des enseignants du second degré.

Ces textes ont été publiés au journal officiel du 13 février 2007, malgré l'opposition de l'intersyndicale et la mobilisation importante des personnels dans la durée.

En effet, les conséquences désastreuses de ces décisions sur la rémunération et les conditions de travail des enseignants ont provoqué un vif émoi et la colère dans la profession, ce qui a justifié la mobilisation massive du 18 décembre 2006 et du 8 février 2007, ainsi que les mobilisations unitaires dans les établissements tout au long de ces derniers mois. Le conflit demeure à ce jour.

**A l'occasion de votre prise de fonction, Monsieur le Ministre, l'intersyndicale nationale du second degré tient à réaffirmer sa totale opposition à ces textes et à rappeler ses revendications :**

- **abrogation du décret sur les obligations de service**
- **ouverture de discussions sur la prise en compte de la charge de travail des enseignants**
- **rétablissement des emplois supprimés à la rentrée 2007.**

Nous attendons des réponses positives à ces demandes qui marqueraient un premier signe positif pour la reprise de véritables négociations.

**La préparation de l'année scolaire 2007 étant bien avancée, l'intersyndicale vous demande donc de la recevoir, dans les meilleurs délais en audience, sur ce dossier.**

**CNGA, FEP-CFDT, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNALC-CSEN, SNCL-FAEN, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNETAA EIL, SNFOLC, SNPEFP-CGT, SNUEP-FSU, SUD-EDUCATION, SUNDEP, UNSEN-CGT**

### **23 MAI : RASSEMBLEMENT DU SE-UNSA DEVANT LE MINISTERE**

**Le mercredi 23 mai 2007, le SE-UNSA rassemble ses responsables départementaux et académiques devant le ministère de l'Education nationale pour exiger du nouveau ministre :**

- **l'abrogation du décret du 12 février 2007 imposé par Gilles de Robien**
- **un collectif budgétaire rétablissant les 3058 postes qui ont été ainsi supprimés.**

Dans l'audience qu'il a demandée au ministère, le SE-UNSA fera valoir les assurances que lui a données le candidat Nicolas Sarkozy, aujourd'hui Président de la République : *«Je suis favorable à la suspension (du décret du 12 février 2007) dans l'attente des décisions que nous prendrons avec les représentants du monde enseignant lors de la table ronde que je compte organiser avant l'été»*.

